Informations - Conditions générales

Les formateurs
Les cours sont donnés par des professionnels en activité dans l'industrie. Ceci garantit une réactualisation permanente du cursus en concordance avec l'évolution des technologies. Les élèves bénéficient ainsi d'un bon contact avec le monde professionnel pendant leur formation.

Portes ouvertes
Home organise régulièrement des journées portes ouvertes pendant lesquelles le public est invité à visiter nos établissements. Elles se déroulent de la manière suivante: présentation des programmes de formation visite des locaux et démonstrations pratiques, des visites peuvent aussi être obtenues individuellement sur rendez-vous. Vous pouvez également vous informer sur les actualités en vous connectant sur le site www.home.fr.

Effectifs
Le nombre d'élèves aux cours théoriques est limité à 10 par classe. Il est convenu que dans le cas ou un inscrit pour un stage quelque soit sa durée se retrouve seul dû a un désistement de tiers ou pour toute autre raison, la formation sera maintenue et garantie par Home au tarif « cours particuliers » (de 45€/h à 76€/h selon les matières enseignées, salle, équipement IT - AV et formateur inclus / taux moyen de conversion d'heure de cours « en groupe » en cours « particuliers » constaté : stage long 4h=1h / stage court 2h = 1h).

OFFRE « MAC MINI » :
Un Mac Mini Intel compatible Windows et Mac OS est offert à tous les stagiaires inscrits en formation de 160 heures ou plus depuis le 1er janvier 2008 au tarif de base de Home Formation (conditions tarifaires pour l'obtention d'un mac mini : **en groupe** : formation courte durée de 160h au tarif de 38 €/h ht, formation de 320h au tarif de 30 €/h ht & formation longue durée à partir de 450h au tarif de 16€/h ht // **en cours particuliers** : stage à partir de 132h). Cette offre n'est pas cumulable avec un tarif préférentiel accordé par la direction de Home sarl ou toute autre promotion. Le Mac mini ou autre modèle d'ordinateur est mis à disposition des stagiaires et reste la propriété de Home sarl jusqu'au complet paiement de la formation par les stagiaires ou organisme financeur. Un chèque de caution d'un montant de 500€ est demandé par Home sarl pendant cette période de mise à disposition. Home n'assure pas le SAV ni ne prend en charge la garantie de ces ordinateurs dès l'instant qu'ils sont en possession des utilisateurs bénéficiant de l'offre « MAC MINI ». Les utilisateurs peuvent souscrire une assurance AppleCare en leur nom auprès du fournisseur Apple ou toute autre assurance. Un bon d'enlevement de l'ordinateur est remis à l'utilisateur et est signé par ce dernier en boutique ICLG, notre partenaire Apple.

Assiduité
Les étudiants sont tenus d'assister à tous les cours et travaux pratiques en studio et doivent prévenir et justifier de leur absence. Pour être admis à l'examen final, l'étudiant doit sans faute avoir assisté à au moins 90% des cours Si le taux de présence aux cours est inférieur à 90%, l'admission à l'examen final sera soumise à l'évaluation par le comité pédagogique. Des absences non justifiées ou répétées peuvent entraîner le renvoi de l'étudiant. L'absence aux cours ne dispense pas du paiement des frais de scolarité.

Fournitures
Les étudiants doivent posséder leurs ordinateurs personnels avec WIFI intégré pour optimiser le suivi des cours : stockage de données d'informations, de logiciel ou de travaux pratiques, mémorisation de tout élément utile à la formation en temps réel. Avoir son ordinateur est le meilleur moyen de créer un lien efficace et productif entre les cours en classe et les travaux personnels du soir ou du weekend. Selon une étude IAVM, un étudiant est 30% plus assidu au cours et 40% plus concentré pendant les cours quand il travaille **sur son propre ordinateur.** Pour les étudiants qui ne possèdent pas d'ordinateur ou qui ne bénéficient pas de l'offre Mac Mini, Home propose le prêt d'un ordinateur contre un chèque de caution de 500€ pendant la durée de toute la formation. Les étudiants seuls sont responsables des contenus et de l'utilisation de leurs ordinateurs (qu'ils possèdent ou qu'ils ont empruntés). Les centres Home certifient bien sûr posséder toutes les licences éducation des logiciels enseignés pendant leurs formation, en direct ou au nom des formateurs intervenants.

Responsabilité
Les étudiants doivent respecter le règlement intérieur de l'école et suivre les consignes du personnel Home. En cas de problème Home se réserve le droit de refuser l'accès de l'établissement à toute personne refusant de se plier à ces consignes.

Equipement des studios
Home renouvelle et modernise régulièrement son matériel, proposant ainsi aux élèves les dernières nouveautés en matière de technologies audiovisuelles et multimédia..

Conventions de stages
Pour les étudiants souhaitant effectuer un stage en entreprise, Home peut établir une convention de stage sous certaines conditions. L'étudiant devra obligatoirement fournir une attestation d'assurance responsabilité civile. Veuillez contacter le responsable de l'établissement pour de plus amples informations.

Stage « sur mesure » ou « à la carte »
Les stagiaires qui ont réservé un certain crédit d'heures de formation pour les stage « sur mesure » ou « à la carte » peuvent en bénéficier pendant une durée d'un an après leur réservation quand bon leur semblent; durée après laquelle ce crédit d'heure formation devient nul.

Règlement
Les frais de cours sont pré-payés annuellement, trimestriellement ou mensuellement. Les frais de cours peuvent être payes par chèque, espèces directement au siège de Home, via le site internet www.home.fr (securisé) ou par virement au compte de : Home Sarl IBAN : FR85 3000 2024 9600 0007 0012 D09 BIC: CRLYFRPP.

L'étudiant ou le tuteur responsable reconnaît avoir pris connaissance du contenu des conditions générales du centre de formation Home, et signe ci -dessous avec la mention « lu et approuvé ».

Lieu Date Signature du participant Représentant légal